

C'EST LA PAIZ¹ DE RUTEBUEF fol. 82 r^o

I

Mon boen ami, Dieus le mainteingne² !
Mais raisons me montre et enseingne
3 Qu'a Dieu fasse une teil priere
S'il est moiens³, que Dieus l'i tiengne !
Que, puis qu'en seignorie veingne,
6 G'i per honneur et bele chiere⁴.
Moiens est de bele meniere
Et s'amors est ferme et entiere,
9 Et ceit bon grei qui le compeingne ;
Car com plus basse est la lumiere,
Mieus voit hon avant et arriere,
12 Et com plus hauce plus esloigne⁵.

II

Quant li moiens devient granz sires,
Lors vient flaters et nait mesdires :
15 Qui plus en⁶ seit, plus a sa grace ;
Lors est perduz joers et rires,
Ses roiaumes⁷ devient empires
18 Et tuit ensuient une trace⁸.
Li povre amis est en espace ;
S'il vient a cort, chacuns l'en chace fol. 82 v^o
21 Par groz moz ou par vitupires.
Li flateres de pute estrace
Fait cui il vuet voidier la place :
24 S'il vuet, li mieudres est li pires.

III

¹ Nous ne savons quel sens donner au mot *paiz* dans le titre donné par le ms. C. Dans B, le mot *priere*, qui n'a guère de rapport avec l'idée centrale du poème, semble avoir été tiré du v. 3, où l'idée n'est qu'accessoire.

² La strophe I a un caractère général : l'auteur n'en viendra directement au fait que dans la strophe IV.

³ *moiens*, « de moyen rang » (ici, parmi les grands). Sur cet emploi du mot, voir TILANDER, *Glanures lexicographiques* (*Skrifter utgivna av Kungl. humanistiska vetenskapssamfundet i Lund*, XVI, 1932, p. 172).

⁴ Le subjonctif *veingne* s'explique par l'idée d'éventualité ; et, la proposition prenant ainsi le caractère d'une conditionnelle, l'on passe au présent *per* du vers 6 par inconséquence dans l'emploi des modes et des temps. Cf. AQ 55 et variantes.

⁵ *esloigne*, « s'éloigne » : par antithèse, mais peu exacte, avec les vers 10-11.

⁶ *en*, « de flatterie et de médisance ».

⁷ *roiaumes*, amené pour faire jeu de mots avec *empires* (cf. Z 131 et note), lui-même amené par la rime, n'implique pas nécessairement que le personnage dont parle l'auteur soit un roi (non plus que *granz sires* au vers 13).

⁸ *ensuient* dans C, *mais ensuient* dans B, cette dernière forme devant être authentique (cf. J 53, *ensivre* : *livre*). — *une trace*, « un même chemin ».

Riches hom qui flateur croit
 Fait de legier plus tort que droit,
 27 Et de legier faut a droiture
 Quant de legier croit et mescroit :
 Fos est qui sor s'amour acroit⁹,
 30 Et sages qui entour li dure.
 Jamais jor ne metrai ma cure
 En faire raison ne mesure¹⁰,
 33 Se n'est por Celui qui tot voit,
 Car s'amours est ferme et seüre ;
 Sages est qu'en li s'aseüre :
 36 Tuit li autre sunt d'un endroit.
 IV
 J'avoie un boen ami en France,
 Or l'ai perdu par mescheance ;
 39 De totes pars Dieus me guerroe,
 De totes pars pers je chevance :
 Dieus le m'atort a penitance¹¹
 42 Que par tanz cuit que pou i voie !
 De sa veüe rait il joie¹²
 Ausi grant com je de la moie
 45 Qui m'a meü teil mesestance !
 Mais bien le sache et si le croie :
 J'avrai asseiz ou que je soie,
 48 Qui qu'en ait anui et pezance.

Explicit.

Manuscripts : C, fol. 82 r° ; B, fol. 104 v°.

Texte et graphie de C. Graphies normalisées : 4 Cil, 17 Ces, 20 C'il, 24 Cil, 33 Ce.

Titre : B La priere Rutebuef — 1 B Mi b. a. d. les m. — 2 B raison — 6 B Je p. — 8 B s'amor — 9 B qui la c. — 12 B h. et esl. — 14 B mesdire — 17 B Li r. — 18 B ensiuent — 21 B utipire — 23 B qui y v. — 25 B qui de ligier c. — 28, 29, 30 B *Trou dans le ms. Subsiste* : Quant de legier croit t... droit Fox est qui sor s'am...oit Et sages qui entorl... — 34, 35 *intervertis dans B* — 34 B s'amor — 38 B *mq.* — 42 B t. croi que — 43 B Et de sa v. ait — 44 B c. j'ai de — 46 B M. b. sache il et bien m'en c. — 47 B aura — 48 B ait corrouz ne p. — B *Explicit* la priere Rutebuef.

⁹ « Folie que de faire crédit à ce seigneur versatile en comptant sur ses bons sentiments ; le sage, c'est le rival, qui s'arrange pour être constamment auprès du seigneur ».

¹⁰ Termes de la langue commerciale, amenés par l'idée d'*acroire* du vers 29 : « livrer en justes quantité et mesure ». D'où au figuré, comme ici, « servir scrupuleusement ».

¹¹ 41-42. « Dieu veuille me compter comme pénitence le fait que bientôt, je crois, je n'y verrai plus guère. » Cf. *AM* 23-28, où l'auteur se plaint d'une affection qui l'a privé de son œil droit. C'était en 1262.

¹² 43-48. Contre le détracteur qui lui a nui dans l'esprit de son « ami ». « Puisse, lui aussi, avoir autant de plaisir avec sa vue que j'en ai avec la mienne celui qui m'a suscité une pareille infortune (la perte d'un ami) !.. »